

MAISON POUR TOUS
DE VILLE-D'AVRAY

RAPPORT ANNUEL
SAISON 2021 - 2022



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL page 03

**LA MAISON POUR TOUS
EN QUELQUES CHIFFRES** page 04

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bilan pôle Arts de la scène page 06

Bilan pôle Arts plastiques page 08

Bilan pôle Artisanat d'art page 10

Bilan pôle Forme & Bien-être page 11

Bilan pôle Musique page 12

Bilan pôle Langues page 13

Bilan pôle Sciences
et Techno page 14

Bilan pôle Clubs &
Accompagnement page 15

Bilan des stages page 17

Focus sur la solidarité page 18

RAPPORT DE GESTION page 19

RAPPORT CAC page 22

Merci à nos partenaires

RAPPORT MORAL

L'année 2022 a été, pour la Maison pour Tous, l'occasion d'un nouvel élan.

Un nouvel élan d'abord grâce à notre équipe de permanents : Blanche, Sylvie, Alice, Sylvain, Pierre, Alina, qui œuvrent quotidiennement pour que la vocation de la Maison pour Tous prenne tout son sens.

Sylvie Ena s'est vue dotée de nouvelles missions et s'occupe maintenant à la fois de la programmation socio-culturelle et de la coordination des ateliers.

Sylvain Martinez a été recruté en tant qu'agent d'accueil et sécurité afin d'assurer la sécurité des adhérents de la Maison pour Tous ; Pierre Trehard épaula Sylvain dans cette mission de sécurité et d'accueil, élargissant ainsi ses compétences.

Alice Langéac est désormais notre référente dans le domaine Administratif et RH.

Blanche Braconnier, Directrice de la Maison pour Tous depuis janvier dernier, a apporté une nouvelle dynamique.

Ce travail d'équipe a été complété par le déploiement de supports de communication modernes : brochures, flyers, newsletter régulière, présence sur les réseaux sociaux, afin de mettre en lumière les actions sociales et culturelles de la Maison pour Tous et de susciter de nouvelles adhésions.

Les ateliers proposés ont été adaptés et enrichis, afin de répondre aux attentes d'un public plus large, de la petite enfance aux seniors.

Cette année s'est aussi inscrite sous le signe de la solidarité dans un contexte sanitaire encore incertain et le début d'un conflit aux portes de l'Europe. La Maison Pour Tous a eu la volonté de se mobiliser pour soutenir les familles ukrainiennes et les plus démunis.

Cet élan ne pourrait évidemment exister sans l'appui de l'ensemble de nos partenaires et notamment celui de la Municipalité de Ville-d'Avray que nous remercions vivement pour le dialogue constructif et fructueux instauré.

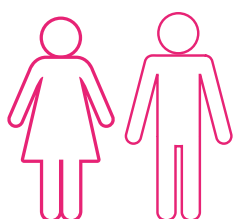
Nous remercions également l'ensemble des intervenants animateurs des ateliers de la Maison pour Tous : c'est grâce à leur engagement et leur créativité que nous pouvons offrir des ateliers de qualité, permettant aux participants de s'épanouir.

Enfin, nous tenons à remercier les membres du conseil d'administration, les membres du bureau, tous les bénévoles, sans qui la Maison pour Tous ne pourrait fonctionner. Merci pour votre engagement !

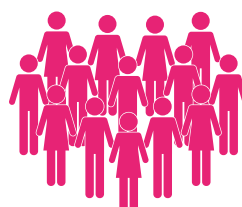
La Maison Pour Tous est une structure ouverte à tous. Elle a pour mission d'animer des projets d'expérimentation et d'innovation sociale, de développer la rencontre, le lien et la mixité des publics au sein de notre commune. Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, que vous soyez intéressés par la culture ou la citoyenneté, rejoignez-nous !

Laetitia Schooneere & Corinne Averseng
co-présidentes

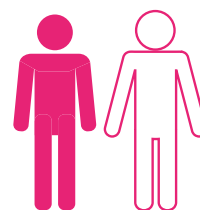
SAISON 2021-2022 EN QUELQUES CHIFFRES



73% de femmes
27% d'hommes



1 148 adhérents saison



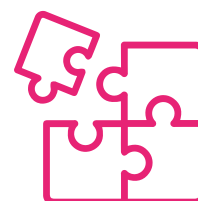
78% Ville-d'Avray
22% autres communes



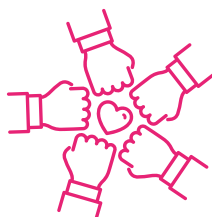
50 animateurs



193 créneaux
par semaine



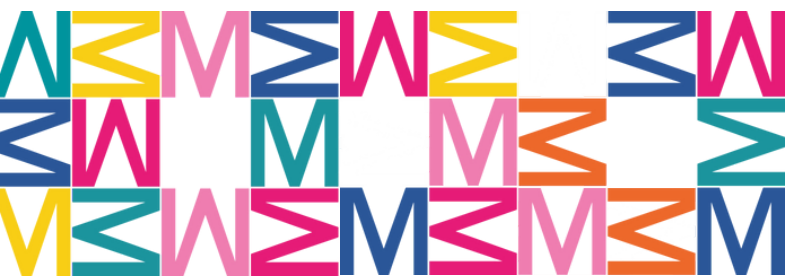
67 activités
proposées



58 bénévoles



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



BILAN PÔLE ARTS DE LA SCÈNE

danse, capoeira, cirque, théâtre

Ce pôle a connu une baisse du nombre d'adhérents de 17% par rapport à la saison précédente. Cette diminution est principalement due à la réduction significative des jauges imposée par le protocole sanitaire en vigueur au moment des inscriptions.

Les ateliers de théâtre, animés par la compagnie Cinibulle pour les enfants (6-12 ans) ont bien fonctionné. En revanche, pour les adolescents, l'application du Pass sanitaire dès 12 ans a été un frein pour les inscriptions. Un stage sur la préparation au Grand Oral du Bac a été proposé pour élargir notre offre. Ce stage a été annulé faute d'un nombre de participants suffisants mais la pertinence de l'offre nous pousse à reprogrammer ce stage à une période différente.

Le secteur de la danse a été marqué par l'arrivée de Lucille Cailleaux, jeune professeur diplômée d'État dont l'énergie a permis de renouer avec notre traditionnel Gala de Danse annuel. L'offre dans ce secteur a été étoffée avec l'atelier Chorégraphies du monde animé par Clara Alexis.

Une baisse des inscriptions a engendré le regroupement de certains ateliers de tranches d'âge différentes.

Concernant **les ateliers cirque**, les groupes des plus petits ont retrouvé leur public malgré l'interruption de cette pratique durant les deux années de Covid.

Chiffres

	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb activités	6	7
Nb adhérents	247	204

Evènements & temps forts

Escape Game "Enquête à la médiathèque !"

Samedi 22 janvier 2022

En partenariat avec la médiathèque, un escape game gratuit a été organisé au sein du Colombier à l'occasion de la Nuit de la lecture.

L'escape game est un jeu d'enquête collaboratif se déroulant dans un temps imparti. Un franc succès pour cette première édition ! Nombre de participants : 30.

Résidence Compagnie Les Avatars : Le Médecin Volant

Du 19 février au 7 mars 2022

Au sortir de leur résidence de création au Colombier, la compagnie Les Avatars a présenté une adaptation très libre du *Médecin volant* de Molière. Avec cet accueil en résidence, la Maison Pour Tous a tenu à se montrer solidaire des acteurs de l'art vivant durement impactés par la situation sanitaire. 70 personnes ont assisté à cette représentation.

Semaine de la danse

Du 19 au 26 mars 2022

Pendant 6 jours, le Conservatoire de Ville-d'Avray Chaville & la Maison Pour Tous ont proposé des ateliers d'initiation gratuits pour tous les âges autour de 6 styles de danse différents : contemporain, Modern Jazz, Classique, Capoeira, Danses du monde et Hip-Hop.

A l'issue de la semaine, une présentation du travail des ateliers s'est déroulée sur la scène du Colombier. 120 personnes ont assisté à cette restitution.

Résidence Compagnie Croc-en-Jambe : Mademoiselle Chanel

Du 25 avril au 6 mai 2022

A l'issue de leur résidence de création au Colombier, la compagnie Croc-en-Jambe a présenté un spectacle musical, *Mademoiselle Chanel*, retraçant la vie de Gabrielle Chanel à travers la France du 20^e siècle. 90 personnes ont assisté à cette représentation.

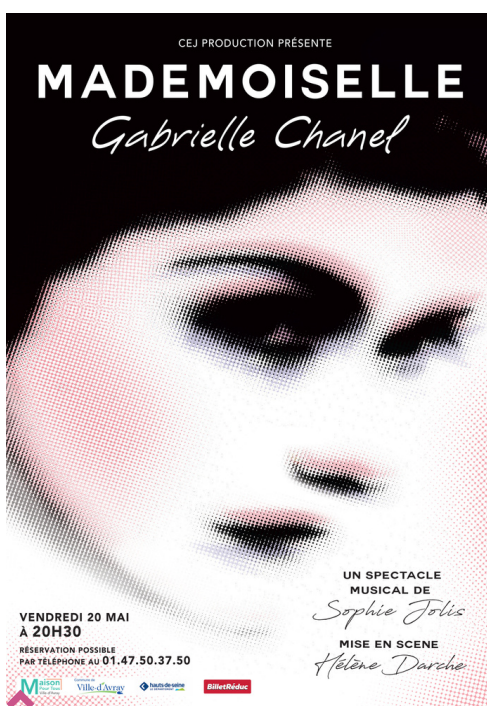
Spectacles de fin de saison

Jun 2022

8 représentations ont été organisées par les ateliers théâtre, danse et cirque sur la scène du Colombier. Ces temps de restitution ont rencontré un franc succès avec en moyenne 150 participants.



Salut final du gala de danse annuel



Affiche du spectacle musical *Mademoiselle Chanel*



Spectacle de fin d'année des ateliers cirque



Représentation de fin d'année de l'atelier théâtre 8/10 ans

Perspectives du pôle Arts de la scène

- Redynamiser l'offre danse adultes et adolescents avec de nouvelles thématiques.
- Ouvrir un atelier de théâtre en direction du public adulte.
- Relancer un partenariat avec le collège de Ville-d'Avray pour accueillir des représentations en lien avec le programme scolaire.
- Organiser des temps de restitutions avec les familles tout au long de la saison permettant de mettre à l'honneur le travail réalisé.

BILAN PÔLE ARTS PLASTIQUES

dessin, poterie et céramique, sculpture, street art et techniques mixtes

Avec 291 adhérents, le pôle Arts plastiques a connu une hausse de 15% par rapport à la saison précédente. Cette hausse se constate aussi bien dans les ateliers pour enfants que pour adultes.

L'offre s'est enrichie avec la création de nouveaux ateliers accessibles dès l'âge de 3 ans, *Il était une fois*, animés par Alix Jamault.

Face à l'engouement autour de la céramique pour adultes, nous avons ouvert un nouvel atelier de 2 heures. Celui-ci est animé par Vincent Lallier, chef de travaux d'Art et tourneur à la manufacture de Sèvres.

La maison Pour Tous demeure une référence majeure pour la pratique des Arts plastiques sur le territoire. Cette saison encore, l'expertise, l'inventivité et le dynamisme de nos animateurs (Lilyana, Audrey, Aude, Emilie, Laurie, Kim, Morgane, Vincent et Alejandro) ont permis de proposer un enseignement de qualité plébiscité par notre public et notamment par les parents de Ville-d'Avray.

Chiffres



	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb activités	18	18
Nb adhérents	253	291

Evènements & temps forts

Exposition

Dominique Turpain - Peintures

Du 2 au 19 novembre 2021

Cette exposition a été l'occasion de découvrir le vaste univers pictural coloré de cet artiste peintre.

Exposition De Porte En Porte

Du 7 au 22 janvier 2022

Cette exposition visait à témoigner de l'action d'ASSARVA auprès de personnes réfugiées et à faire partager les expériences vécues par les réfugiés « accueillis » et les bénévoles « accueillants ».

Exposition Julien Solé et Jean-Marc Béraud

Du 3 au 18 février 2022

Les œuvres de ces deux artistes dagovéraniens aux univers différents, l'un peintre l'autre sculpteur, ont été plébiscitées par les visiteurs.

Exposition collective de Street Art

Avec Cormerais, Trassh Canz, Seb James, Charlie Artclyde, Clément Herrmann, Kevin, Shadee Kevinours, Maxime, Tito&Mulk, Shuck2, Sower & Alix Jamault

Du 1er au 30 avril 2022

Pour cette exposition, Alix Jamault (street-artist et animatrice Street Art de la Maison Pour Tous) a réuni 12 artistes pionniers du Street Art en France. Tous ont apporté leurs styles très personnels et leurs diversités techniques pour investir l'espace intérieur et extérieur.

La Maison Pour Tous a financé des ateliers Street Art animés par Alix Jamault avec les enfants des Centres de Loisirs de la commune. Les créations réalisées ont été exposées en extérieur.

Une journée de parcours immersif a été organisée : le public a pu découvrir des œuvres pluridisciplinaires et assister à des démonstrations de Hip Hop.

150 personnes ont participé à cet événement.

Exposition Re-création regards d'artistes

avec Michèle Atman, Isabelle Béraut, Serge Bolland, Claude Bureau, Julien Mélique, Dominique Moindraut, Anne Paulus, Rosemary Piolais, Zanoarisoa Rajaona, Ana Sartori, Pascale Simonet et la Compagnie Quatre épingles.

Du 11 au 31 mai 2022

Cette exposition a mis en scène le travail de ces artistes autour de l'estampe, en présentant leur réflexion personnelle sur la réutilisation comme fondement d'une œuvre.

Exposition des ateliers de la Maison Pour Tous

Du vendredi 3 juin au jeudi 30 juin 2022

Cette année, le thème « L'invitation au voyage » a été retenu pour inspirer la grande exposition qui a habillé les murs du Colombier. Ce temps de restitution du travail des adhérents a permis de mettre en lumière leurs nombreux talents.

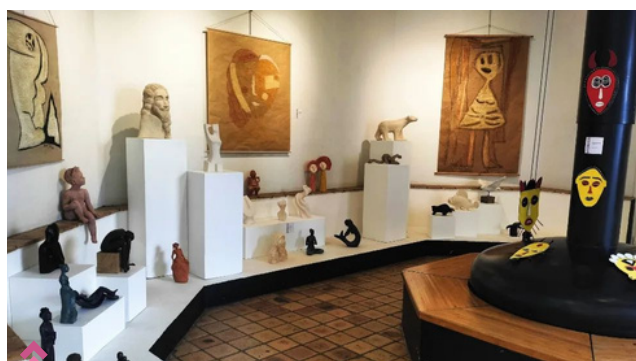
Fête des étangs

25 juin 2022

La Maison Pour Tous a renoué avec la grande tradition dagovérienne de la Fête des Etangs, en animant un stand d'Arts plastiques. L'occasion également pour nos ateliers de Capoeira et de Modern Jazz de présenter au public tout leur savoir faire !

Perspectives du pôle Arts plastiques

- Enrichir l'offre en direction du public petite enfance.
- Structurer et harmoniser l'offre du secteur de façon plus lisible pour les parents au moment des inscriptions.
- Créer des passerelles entre les ateliers et la programmation : faire participer les adhérents.



Exposition de fin d'année des ateliers de la Maison Pour Tous



Affiche de l'exposition des ateliers de la Maison Pour Tous - Œuvre réalisée par Annie Leger

Exposition collective de Street Art



BILAN PÔLE ARTISANAT D'ART

bijouterie, cartonnage, couture, décors sur porcelaine, reliure et restauration de fauteuils

Pour la 2e saison consécutive, le pôle artisanat d'art connaît un recul des inscriptions (-6 % par rapport à l'année précédente).

Ce recul s'explique par l'arrêt, pendant les confinements, de la grande majorité des activités nécessitant un matériel spécifique (reliure, bijouterie, restauration fauteuil, décors sur porcelaine).

De plus, le public senior, majoritaire au sein de ces ateliers, a montré une certaine réticence à se réinscrire compte-tenu du contexte sanitaire incertain.

Faute d'inscrits, plusieurs ateliers notamment en bijouterie et couture ont dû être supprimés.

La pratique liée à l'Artisanat d'art est inscrite dans l'ADN de la Maison Pour Tous. Un soutien particulier a été porté à ce secteur témoignant de la transmission d'un savoir-faire exigeant et technique.

Chiffres

	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb activités	6	6
Nb adhérents	73	69

Evènements & temps forts

Exposition "Ô Kalamkari" - Art textile

Du 23 novembre au 12 décembre 2021

Cette exposition a été l'occasion de faire découvrir la technique du Kalamkari : cotonnades aux couleurs végétales, imprimées ou dessinées et réalisées par un atelier de jeunes femmes indiennes.

Défilé de mode « upcyclé »

Vendredi 21 mai 2022

Dans le cadre du mois sur le développement durable, nous avons accueilli le défilé de mode d'une talentueuse styliste dagovérienne, Aline Alagbo, spécialisée en « upcycling ». Il s'agit d'une tendance forte de l'économie circulaire qui consiste à valoriser les produits dont on ne se sert plus pour créer des objets de qualité supérieure. Plus d'une centaine de personnes ont assisté à ce défilé.



Défilé de mode « upcyclé »
© Christophe Ena



Aline Alagbo (styliste) lors du défilé de mode « upcyclé »
© Christophe Ena

Perspectives du pôle Artisanat d'art

- Revaloriser et moderniser ce secteur avec des propositions plus adaptées.
- Promouvoir le savoir-faire artisanal proposé par la Maison Pour Tous.

BILAN PÔLE FORME & BIEN-ÊTRE

ACF, assouplissements, barre au sol, circuit training, fit boxing, gymnastique, Qi gong, pilates, réflexologie, sophrologie, yoga et Zumba

Ce pôle connaît pour la 2^e année consécutive une baisse des inscriptions (14%). Ce recul s'explique par une offre concurrentielle gratuite développée dans la ville, la réticence du public senior à se réengager sur la saison dans un contexte sanitaire incertain et des jauges réduites.

Les activités Pilates et Yoga ont connu un fort engouement, notamment auprès d'un public actif et féminin. Elles ont ainsi répondu à une volonté de nos adhérents de se détendre, de réduire leur stress pour améliorer leur équilibre de vie.

Pierre Le Masson, professeur de Yoga, a organisé à chaque période de vacances scolaires, une à deux séances supplémentaires d'Hatha Yoga permettant aux adhérents de conserver une régularité dans leur pratique.

Le partage des salles avec le Conservatoire de Ville-d'Avray a compliqué l'organisation des activités Forme & Bien-être certains soirs de la semaine et les mercredis. Nous attendons avec impatience la fin des travaux du studio de danse du gymnase pour gagner en flexibilité.

Chiffres

	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb activités	18	18
Nb adhérents	465	398



↑↑ Pierre Le Masson, professeur d'Hatha Yoga de la Maison Pour Tous

Evènements & temps forts

Balade découverte, récolte et dégustation de plantes sauvages

Dimanche 10 octobre 2021

En partenariat avec l'association Amaterre, un atelier a été proposé pour renforcer le lien entre le public et la nature vers un mieux-être au quotidien.

Accompagnés de Vianney Clavreul, guide nature, les participants ont pu découvrir toute la richesse de nos forêts et récolter puis déguster des plantes sauvages comestibles.



↑↑ Balade découverte des plantes comestibles de nos forêts

Perspectives du pôle Forme & Bien-être

- Développer une offre d'activités adaptées au public grand senior
- Développer une nouvelle offre permettant la continuité des pratiques forme et bien-être pendant les vacances scolaires.

BILAN PÔLE MUSIQUE

batterie, chant, guitare & piano

Les cours de musique et de chant de la Maison Pour Tous se sont concentrés sur la pratique individuelle, avec des ateliers de 30 minutes assurés par des professeurs certifiés. Ils ont proposé un suivi personnalisé à nos adhérents quel que soit leur niveau, leur âge ou leur profil.

Cette « liberté associative » leur a ainsi permis d'allier l'enseignement rigoureux de la musique et une approche plus ludique.

Depuis 2 ans, les ateliers musique ont été impactés par la crise sanitaire du fait de l'interruption de certaines pratiques. Ce recul de 10% se constate principalement sur l'activité batterie.

Evènements & temps forts

Auditions de fin d'année

Mois de juin 2022

Trois auditions de fin d'année ont été organisées, réunissant au total 150 personnes. L'occasion pour les élèves de présenter leur travail de toute la saison devant un public, d'apprivoiser leur trac et de gagner en confiance. Cette année, Simon de Glinasty et Romain Carrier ont offert au public un spectacle musical réunissant tous leurs élèves, s'initiant ainsi à la pratique collective.


Chiffres



	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb activités	4	4
Nb adhérents	87	78

Perspectives du pôle Musique

- Créer des synergies entre les ateliers musique et les ateliers des autres pôles (danse...).
- Décloisonner les ateliers des différentes pratiques musicales en organisant des auditions communes.
- Organiser des temps de restitution tout au long de la saison.

 Audition croisée chant, batterie, guitare et piano



BILAN PÔLE LANGUES

anglais et espagnol

Le nombre total d'inscrits est en recul de 48% par rapport à la saison précédente.

Cette baisse se constate principalement sur les ateliers d'anglais qui n'ont pas trouvé leur public, ce qui doit nous amener à repenser notre offre dans ce domaine.

Pour pouvoir accueillir tous les inscrits, nous avons dû fusionner des ateliers de tranches d'âge différentes : CM1/CM2, 4e/3e, Moy/Grande sections.

Les ateliers de CE1, CE2, 6e et 5e ont dû être supprimés.

Les ateliers d'espagnol ont été supprimés faute d'inscriptions.

Ces fermetures d'ateliers nous incitent à mener une réflexion globale sur la place et l'évolution de l'enseignement des langues au sein de la Maison Pour Tous.

Chiffres



	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb activités	2	1
Nb adhérents	54	28



Perspectives du pôle Langues

- Organiser un diagnostic de secteur en sondant les besoins et les attentes des familles sur l'apprentissage des langues.
- Organiser des restitutions (petites pièces de théâtre, dialogue, jeux) en fin de saison pour donner de la visibilité sur les apprentissages aux familles.



BILAN PÔLE SCIENCES ET TECHNO

architecture, savants fous et stop motion

Le pôle a enregistré une baisse significative des inscriptions de 53%. La dynamique du secteur a été interrompue du fait de la crise sanitaire, ces ateliers nécessitant un matériel spécifique.

Par ailleurs, deux nouvelles activités ont été proposées (Robotique et Codage), mais celles-ci n'ont malheureusement pas pu ouvrir en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Les enfants des ateliers « Savants Fous » ont expérimenté, manipulé, observé au travers de thèmes aussi variés que la physique, la chimie, l'astronomie ou encore le corps humain.

Les jeunes apprentis cinéastes de l'atelier Stop Motion ont été initiés aux techniques du film d'animation.

Enfin, les enfants de l'atelier d'architecture ont pu s'initier à la création de formats plats et la conception de maquettes.

Evènements & temps forts

Initiation au Stop Motion

Samedi 12 février 2022

Dans le cadre du dispositif « La science se livre 2022 » ayant pour thématique "Les effets spéciaux", Clémence Proudhon, animatrice de l'atelier Stop Motion, a proposé un atelier d'initiation gratuit axé sur la réalisation d'un petit film d'animation. 12 enfants ont participé à cet atelier.

Projection du film d'animation de l'atelier Stop Motion

Samedi 18 juin 2022

En introduction du gala de danse de fin de saison, un film de l'atelier Stop Motion a été projeté sur le grand écran de la salle de spectacle.

Chiffres



	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb activités	4	3
Nb adhérents	58	27

Perspectives du pôle Sciences & techno

- Sonder les besoins et les attentes des familles sur le pôle ludo-scientifique.
- Donner de la visibilité à ces activités.

Extrait du film d'animation de l'atelier Stop motion



BILAN PÔLE CLUBS & ACCOMPAGNEMENT

aide aux devoirs, apprentissage du français, art floral, balade, informatique, jardinage, poker, randonnée, sculpture sur bois et théâtre troupe

Les pôles Accompagnement et Clubs ont représenté 15% du nombre total d'adhérents avec un très léger recul du nombre d'inscrits (6%).

Les clubs Art floral, Balade, Jardinage, Randonnée, Sculpture sur bois, Théâtre troupe, Poker, Apprentissage du Français et Aide aux devoirs sont animés par des bénévoles très investis, sans qui la Maison Pour Tous ne serait pas tout à fait la même. Fidèles et dynamiques, ces femmes et hommes continuent de transmettre savoir et savoir-faire sur le territoire.

Tout au long de l'année, l'Aide aux devoirs a soutenu 26 enfants ayant des difficultés scolaires ou le besoin d'améliorer leurs résultats scolaires.

Les bénévoles de l'Apprentissage du français ont accompagné 15 adultes voulant perfectionner leur pratique de la langue française. Ils ont également réussi à se mobiliser pour proposer des cours de français aux familles ukrainiennes réfugiées dans notre commune.

Le Club Poker porté par le dynamisme et l'implication de son animateur, Vincent Petit, a retrouvé son public avec 25 inscrits pour la saison 2021-2022.

Avec 56 participants, le club Balade mené par Christiane Flament a retrouvé un bel élan offrant ainsi à nos adhérents la découverte de notre environnement local.

Sans oublier les rendez-vous du samedi qui ont réuni 7 sculpteurs sur bois amateurs et confirmés.

Evènements & temps forts

Championnat national en équipe

Décembre 2021

Le Club poker a été mis à l'honneur avec une place en finale du championnat national en équipe.

Jesús Rodriguez, a porté haut les couleurs du club en arrivant troisième du championnat de France individuel (5000 joueurs au départ).

Le doyen du club, Michel Mitatre (84 ans), a terminé à la 70e place de ce même championnat.



Table finale du championnat de France individuel de poker

Jesús Rodriguez, adhérent du Club poker est arrivé troisième du championnat de France individuel



Chiffres

	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb activités	10	10
Nb adhérents	184	172

Séjour du club Randonnée

du 7 au 12 juin 2022

Le séjour de fin de saison du Club Randonnée a permis à nos adhérents de découvrir les sentiers escarpés de l'Ardèche.

Au programme : randonnées, pique-niques et visites de sites touristiques. 13 adhérents étaient présents autour de Marijo Bernardet et Françoise Gilles lors de ce séjour exceptionnel.



➤➤➤ Séjour en Ardèche du club Randonnée

Représentation "Scènes à la campagne"

Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022

Un incontournable de notre programmation! La troupe de la Maison Pour Tous mise en scène par Roger Lévy a présenté avec élégance une représentation alternant extraits de pièces (« La maison de Bernarda » Frederico Garcia Lorca, « Antigone » de Jean Anouilh) et textes d'auteurs (Charles Baudelaire, Victor Hugo, Jacques Prévert, Boris Vian et Arthur Rimbaud).



➤➤➤ Séjour en Ardèche du club Randonnée



➤➤➤ Affiche du spectacle de la troupe de théâtre de la Maison Pour Tous

➤➤➤ Perspective du pôle Clubs et Accompagnement

- Lancer une campagne de recrutement de bénévoles pour renforcer les équipes existantes.

BILAN STAGES

Avec 60% d'augmentation du nombre d'inscrits par rapport à la saison précédente, la Maison Pour Tous a su faire évoluer ses propositions de stages afin de répondre au mieux aux attentes des familles et à leur organisation.

Les formules à la journée ont perduré selon le même format : premier atelier de 10h à 12h, accueil déjeuner de 12h à 14h sous la surveillance d'un membre de l'équipe ou d'un intervenant, puis deuxième atelier de 14h à 16h.

Nous avons continué d'associer une activité dynamique (atelier d'expression corporelle) à une activité demandant une attention plus soutenue (atelier d'expression artistique).

Durant ces stages, des pratiques innovantes ont été proposées : réalisation d'un journal télévisé en anglais, découverte des techniques de la police scientifique, initiation à la technique du Stop motion, création d'un film artistique à la manière de Tim Burton...

Cette saison, l'Union Sportive de Ville-d'Avray (USVA) et la Maison Pour Tous se sont associées pour proposer un stage créatif et sportif. Des apprentis footballeurs ont ainsi pu s'initier aux techniques d'animation.

Chiffres

	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Nb adhérents	138	222

Perspectives des stages

- Renforcer notre partenariat avec l'USVA.
- Poursuivre le développement de nouvelles thématiques.



Stage Police Scientifique

Stage Stop Motion : réalisation d'un film d'animation



FOCUS SUR LA SOLIDARITE

Parce que le thème de la solidarité reste un des fils conducteurs de notre projet associatif...

Parce que nous avons traversé une période incertaine durant laquelle nous avons tous été confrontés à des crises majeures (situation sanitaire, guerre en Ukraine)...

Pour ces raisons et bien d'autres encore, la Maison Pour Tous a tenu à s'engager auprès de différents acteurs solidaires du territoire.

Tournoi de poker caritatif du club Poker de la Maison Pour Tous *10 décembre 2021*

Le tournoi de poker caritatif annuel de la Maison Pour Tous a permis de récolter près de 150 jouets qui ont été distribués au moment de Noël aux enfants du service pédiatrique de l'Hôpital Louis Mourier de Colombes (92).

Les enfants de l'atelier céramique animé par Vincent Dunglas ont également réalisé une œuvre collective exposée encore aujourd'hui dans le service de Pédiatrie.

Opération boîtes de Noël solidaires *Décembre 2021*

En partenariat avec l'unité locale de la Croix-Rouge française, la Maison Pour Tous a lancé une collecte de boîtes de Noël solidaires pour les distribuer aux personnes en situation de précarité.

La générosité des Dogovériens a encore été au rendez-vous avec 310 boîtes surprises récoltées pour la Croix-Rouge.

Collecte pour l'Ukraine

En partenariat avec la Protection Civile et l'Association des Maires de France, la Maison Pour Tous a participé à la collecte organisée par la mairie de Ville-d'Avray, pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens.

Gratuité pour les familles ukrainiennes

Une dizaine de familles ukrainiennes réfugiées sur la commune ont pu participer gratuitement à un atelier d'expression artistique ou corporel.

Exposition pour l'Ukraine

Mars 2022

Les ateliers Arts plastiques de la Maison Pour Tous ont organisé une exposition artistique de soutien au peuple ukrainien.

Représentation de théâtre au profit d'ASSARVA

Jeudi 30 juin 2022

Grâce à Isabelle Hédouin-Ruty, membre du Conseil d'Administration de l'association, et au soutien de la mairie, la Maison Pour Tous a organisé une représentation de la pièce de théâtre *Kadoc* avec la troupe *Quais de la Manufacture*. L'intégralité de la recette a été reversée à ASSARVA, association d'accueil de réfugiés à Ville-d'Avray dans le cadre de son action pour l'Ukraine. L'auteur de la pièce, Rémi De Vos, a accepté de céder ses droits d'auteur pour cette représentation.

En parallèle, le tableau *dadaab kamp, kenya* de Pierre Riollet a été exposé 3 semaines au Colombier et vendu aux enchères à l'issue de la représentation.



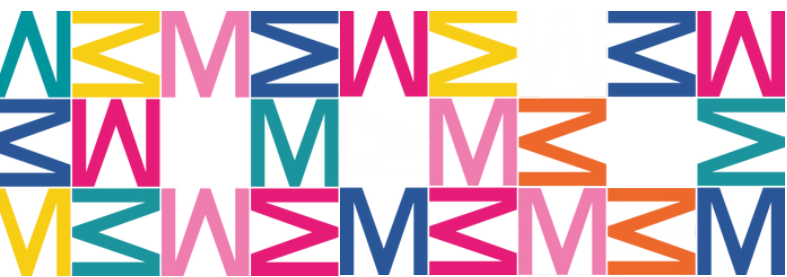
Opération boîtes solidaires



Représentation de la pièce de théâtre KADOC de Rémi De Vos



**RAPPORT
DE GESTION**



Contrairement aux deux saisons précédentes, l'activité de la Maison Pour Tous de Ville d'Avray s'est déroulée normalement durant la saison 2021-2022.

Par rapport à la saison 2020-2021, si le nombre d'adhérents est en légère baisse (-3.2%, -38), le nombre de participations aux activités est nettement en baisse (-11%, -161), alors que les participations aux stages sont en hausse (+ 19%, +35). Ces chiffres des deux dernières saisons sont encore très éloignés des niveaux atteints avant la crise sanitaire (1 400 adhérents, 1 800 participations aux activités).

Comparatif des adhésions et participations sur les trois dernières saisons

	Saison 2019-2020	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Adhérents	1 435	1 186	1 148
Participations aux activités	1 882	1 434	1 273
Participations stages	136	187	222
Total participations	2 018	1 621	1 495

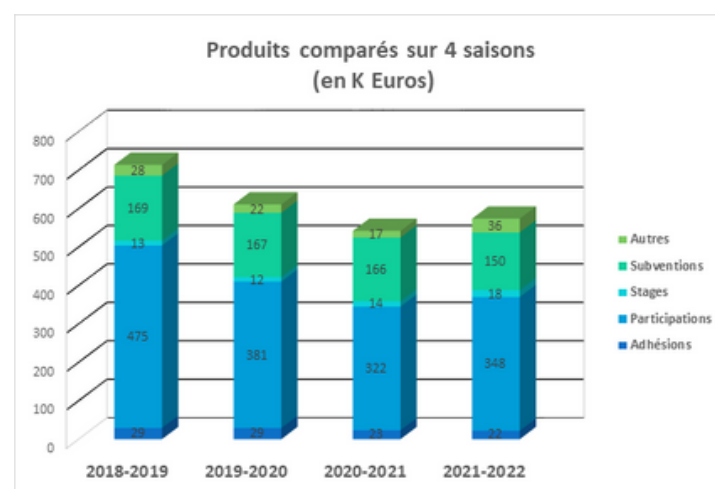
La saison 2021-2022 a également été marquée par :

- La nomination d'une nouvelle directrice en janvier 2022, poste vacant depuis le 1er septembre 2021.
- Le recrutement d'un agent d'accueil et de sécurité dès janvier 2022, en remplacement du salarié parti en décembre 2021.
- Le regroupement de la coordination des activités et de la programmation socio-culturelle sous la responsabilité d'une même personne.
- Le départ, en fin de saison, de plusieurs animateurs-techniciens salariés.
- La diminution de 15 000€ de la subvention municipale.
- L'ensemble de ces éléments se reflète dans les comptes de l'exercice 2021-2022 clos le 31 août 2022.

1. Les comptes de l'exercice 2021-2022

A. Le compte de résultat

Les **produits** totalisent 573 632€ comparés à 542 324€ en 2020-2021 et se répartissent comme suit :



Les tarifs des activités ont été augmentés de 1% par rapport à la saison précédente et la réduction famille nombreuse (-15%) de même que la réduction à partir de la deuxième activité (-5%) ont été maintenues.

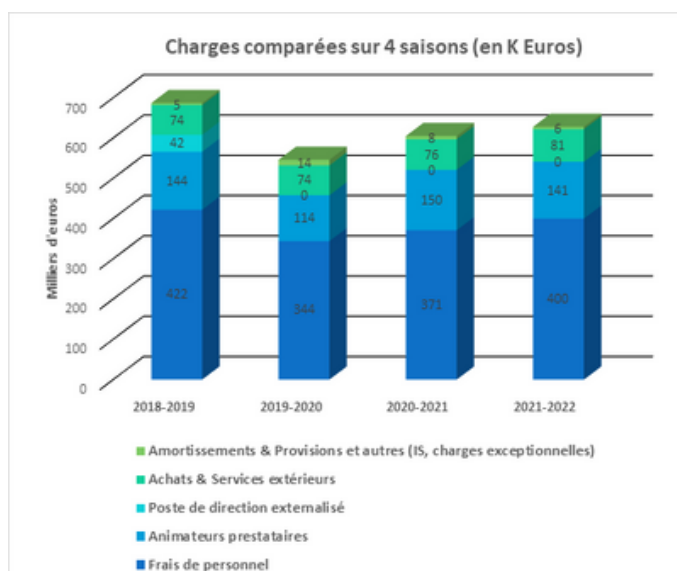
Les participations aux activités de 348 K€ correspondent aux 1 273 inscriptions aux ateliers. Ce montant ne se compare pas directement aux montants des saisons précédentes dans la mesure où ces montants ont été amputés des dédommagements Covid : 71 K€ pour la saison 2020-2021 et 94 K€ pour la saison 2019-2020. Le montant de 348 K€ doit donc se comparer à 393 K€ (322 + 71 K€) pour la saison 2020-2021 et à 475 K€ (381 + 94 K€) pour la saison 2019-2020. Globalement, la performance de la saison 2021-2022 est donc en retrait par rapport aux saisons précédentes.

Les stages ont pu être organisés pendant les vacances scolaires sauf en juillet, pour un montant de 18 K€.

Le montant de la subvention municipale a été réduite de 150 K€ à 135 K€ et la subvention départementale a été maintenue à 15 K€.

Le montant Autres de 36 K€ comprend, en plus des remboursements de fournitures par les adhérents, des recettes de spectacles, des produits financiers, un remboursement de frais de formation par l'organisme collecteur des cotisations de formation ainsi qu'une reprise sur la provision pour indemnité de départ en retraite (11 K€) du fait des mouvements de personnel intervenus en cours d'année.

Les **charges** s'élèvent à 627 935€ comparés à 605 306€ en 2020-2021 et se décomposent comme suit :



Les frais de personnel augmentent de 29 K€ par rapport à la saison précédente, augmentation se décomposant en :

- +5 K€, incidence des augmentations générales des salaires,
- +6 K€, revalorisations individuelles,
- +41 K€, non-reconduction des exonérations de charges patronales liées au Covid,
- -23 K€, économie sur le poste de direction non pourvu pendant 4.5 mois.

Le poste prestataires (ateliers et stages) retrouvent un niveau d'avant la crise sanitaire.

L'augmentation du poste Achats et Services extérieurs (+5 K€) provient, pour l'essentiel, du coût du prestataire pour le contrôle des pass sanitaire en septembre/octobre 2021 et du coût d'une graphiste indépendante pour la plaquette d'activités 2022-2023.

Compte tenu de ces éléments de produits et de charges, le déficit de l'exercice 2021-2022 s'élève à 54 303€.

B. Les contributions volontaires en nature

Aux produits et charges de l'exercice, il faut ajouter les contributions volontaires en nature qui, dans le cas de la Maison Pour Tous, représentent les heures essentiellement consacrées aux activités par les bénévoles.

Pour 2021-2022, le montant de ces contributions s'élève à 38 684€ correspondant à 2 410 heures de bénévolat, valorisées à 16.05€/h soit le taux horaire du SMIC augmenté des charges patronales.

Le nombre d'heures de bénévolat est en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (-97h) : l'augmentation des heures des bénévoles pour les activités (+71h) est compensée par la baisse des heures consacrées à la gestion de la Maison Pour Tous par les membres du bureau et les administrateurs (-168h), l'exercice précédente ayant encore été marqué par la gestion de la crise du Covid.

C. Le bilan

Des **investissements** ont été réalisés durant l'exercice pour un montant total 6 K€ : réfection des fours, tapis cirque, PAO pour le fitboxing, téléviseur, rétroprojecteur et chaises de bureau.

La **trésorerie disponible** de 432 K€ correspond pour l'essentiel aux fonds propres y compris le déficit de l'exercice (188 K€), à la provision pour indemnité de fin de carrière (80 K€), aux dédommagements Covid 2020-2021 non encore versés (19 K€), aux avances et acomptes (145 K€, montant déjà encaissé pour les inscriptions de la saison 2022-2023).

Dans les résolutions qui seront soumises à votre vote, il vous sera proposé d'affecter le déficit de l'exercice de 54 303€ au Fonds associatif sans droit de reprise.

2. Perspectives

L'organisation de la Maison Pour Tous est stabilisée depuis le début 2022 et les équipes sont pleinement investies pour dynamiser l'activité et développer des projets.

Les inscriptions pour la saison 2022-2023 sont en augmentation par rapport à la saison précédente, le nombre d'adhérents atteignant 1200 en ce début de saison, laissant entrevoir des participations aux activités de l'ordre de 1500.

Dans cette période cruciale pour notre association, nous comptons sur la pérennité du soutien de la mairie de Ville-d'Avray tant en termes de subvention de fonctionnement qu'en termes de locaux mis à notre disposition.

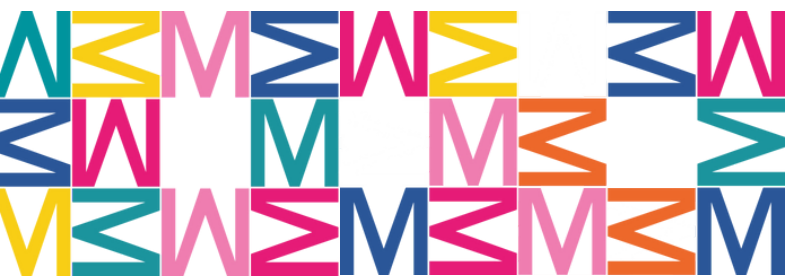


Le Colombier





**RAPPORT
COMMISSAIRE
AUX COMPTES**



MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022

CALISSEO

SIEGE SOCIAL : 20, AVENUE CHARLES DE GAULLE - 92200 NEUILLY SUR SEINE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 10 000 EUROS - RCS NANTERRE 503 418 428

**MAISON POUR TOUS
VILLE D'AVRAY**

Comptes annuels

Exercice clos le

31 août 2022

MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY

Siège Social : Place Charles de Gaulle - 92410 Ville d'Avray
Association

N° Siret : 30239491100010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous nous sommes assurés du correct rattachement sur l'exercice des produits et des informations fournies sur le sujet à la page 6 de l'annexe des comptes annuels.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

**MAISON POUR TOUS
VILLE D'AVRAY**

Comptes annuels

Exercice clos le

31 août 2022

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**MAISON POUR TOUS
VILLE D'AVRAY**

Comptes annuels

Exercice clos le

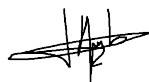
31 août 2022

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait, à Neuilly sur Seine, le 7 février 2023,

Le commissaire aux comptes

CALISSEO



ISABELLE ARRIBE

Maison pour Tous de Ville d 'Avray

Numéro SIRET : **30239491100010**
Code APE : **9499Z**

Place Charles de Gaulle
92410 Ville d'Avray

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/08/2022

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	5 940	4 714	1 226	1 946	- 720
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 877	32 417	5 460	106	5 354
Autres immobilisations corporelles	163 224	155 012	8 212	8 716	- 504
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	207 056	192 144	14 912	10 783	4 129
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	255		255		255
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				48	- 48
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	26 411		26 411	36 986	- 10 575
Valeurs mobilières de placement	111 639		111 639	111 031	608
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	321 112		321 112	393 332	- 72 220
Charges constatées d'avance	6 599		6 599	5 986	613
TOTAL (II)	466 016		466 016	547 383	- 81 367
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	673 072	192 144	480 928	558 166	- 77 238

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2022 <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent 31/08/2021 <small>(12 mois)</small>	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	242 415	305 396	- 62 981
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-54 303	-62 982	8 679
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	188 111	242 415	- 54 304
Provisions pour risques et charges	79 745	90 892	- 11 147
TOTAL (II)	79 745	90 892	- 11 147
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	165 738	167 663	- 1 925
Fournisseurs et comptes rattachés	6 228	4 123	2 105
Autres	40 606	53 074	- 12 468
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	500		500
TOTAL (IV)	213 072	224 860	- 11 788
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	480 928	558 166	- 77 238
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	383 964		383 964	348 167	35 797	10,28
Montants nets produits d'expl.	383 964		383 964	348 167	35 797	10,28
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			150 265	165 800	- 15 535	-9,37
Cotisations			22 330	23 224	- 894	-3,85
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits						
Reprise de provisions			11 147		11 147	N/S
Transfert de charges			2 755	2 520	235	9,33
Sous-total des autres produits d'exploitation			186 497	191 544	- 5 047	-2,63
Total des produits d'exploitation (I)			570 461	539 711	30 750	5,70
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			2 329	1 899	430	22,64
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			2 329	1 899	430	22,64
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			843	714	129	18,07
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			843	714	129	18,07
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			573 633	542 324	31 309	5,77
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-54 303	-62 982	8 679	13,78
TOTAL GENERAL			627 936	605 306	22 630	3,74

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	20 433	25 619	- 5 186	-20,24
Services extérieurs	22 023	15 433	6 590	42,70
Autres services extérieurs	181 330	185 548	- 4 218	-2,27
Impôts, taxes et versements assimilés	5 075	7 667	- 2 592	-33,81
Salaires et traitements	296 188	305 851	- 9 663	-3,16
Charges sociales	94 712	55 656	39 056	70,17
Autres charges de personnels	3 467	3 361	106	3,15
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 972	2 497	1 475	59,07
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions		1 734	- 1 734	-100
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	627 201	603 365	23 836	3,95
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	465	1 593	- 1 128	-70,81
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	465	1 593	- 1 128	-70,81
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	270	348	- 78	-22,41
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	627 936	605 306	22 630	3,74
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	627 936	605 306	22 630	3,74
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	38 684	38 089	595	1,56
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total	38 684	38 089	595	1,56
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/08/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2021 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	38 684	38 089	595	1,56
Total	38 684	38 089	595	1,56

Annexes Associations 2022

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 480 928,25 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 54 303,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les moyens mis à disposition de la Maison pour Tous par la Commune sont les suivants :

- Locaux mis à disposition de façon permanente :

" Environ 570 m2 au Colombier

" Environ 34 m2 au pavillon Malglaive

- Prêt de salles

" Salle gymnase R3

" Salle de spectacles

" Salle polyvalente

" Cafétéria/coin du feu

" Foyer associations

- pour une valeur estimée de 218 301.50 E.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF

L'association a comptabilisé les règlements des adhérents des mois de juin, juillet et aout 2022 et concernant la saison 2022-2023 en avances et acomptes ; ils s'élèvent à 145464.51 E.

Sur l'exercice précédent, ils représentaient 103 447.70 E.

L'arrêt partiel des cours lié à l'épidémie COVID sur une partie de l'exercice 2020.2021 a engendré un remboursement d'une valeur de 95 405 E pour lequel il subsiste une partie non réglée à hauteur de 19 818 E au 31/8/2022.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Les produits sont principalement composés des :

" Subventions : octroyées par les financeurs sur la base d'une année calendaire

" Participations et cotisations des adhérents se rapportant à une saison donnée

Les produits sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices de façon à ne rattacher que les produits relatifs à l'exercice comptable.

L'effectif en équivalent temps plein est de 10 personnes,

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément au nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux associations concernées à compter du 1er janvier 2020.

Le règlement n° 99-01 adopté le 16 février 1999 par la Comité de la réglementation comptable « relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations », a force obligatoire pour toutes les associations (et fondations) soumises, par des dispositions législatives ou réglementaires, à l'obligation d'établir des comptes annuels (arr. 8 avril 1999, JO 4 mai).

Le plan comptable des associations est une adaptation du plan comptable général tel qu'il résulte en dernier lieu du Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 modifié du Comité de la réglementation comptable aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

L'engagement comptabilisé au 31 aout 2022 est de 79 745 euros et tient compte des éléments suivants :

- analyse de l'ensemble de la population (professeurs et permanents)
- âge de départ à la retraite de 67 ans
- hypothèses de probabilité que les salariés restent au sein de l'association jusqu'à l'âge de la retraite donc taux variable selon l'âge de chaque salarié

Contributions volontaires :

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les valorisations des bénévoles sont enregistrés dans le tableau intitulé "évaluation des contributions volontaires par nature " en pied du compte de résultat.

Les heures effectuées par les membres bénévoles sont valorisées sur la base du smic horaire de l'année 2022, soit 16.05 euros chargé. Les temps passés des bénévoles et des membres du bureau ont été intégrés et représentent 2 410 h et une valeur de 38 684 euros

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexes Associations 2022 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 940			5 940
Immobilisations corporelles	235 689	8 101	42 690	201 101
Immobilisations financières	15			15
TOTAL	241 644	8 101	42 690	207 056

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 994	720		4 714
TOTAL I	3 994	720		4 714
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	30977.67	568.05	4337.48	27208.24
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	195889.57	2683.88	38352.05	160 221
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	226 867	3 252	42689.53	192 144
TOTAL GENERAL (I+II)	230 861	3 972	42689.53	192 144

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	26 411
TOTAL	26 411

Annexes Associations 2022 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	305 396			-62 982	242 415
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-62 982			62 982	-54 303
Dont générosité du public					
Situation nette	242 415				188 111
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	242 415				188 111
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 228	6 228		
Dettes fiscales et sociales	40 606	40 606		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	165 738	165 738		
Produits constatés d'avance	500	500		
TOTAL	213 072	213 072		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	3 186
Dettes fiscales et sociales	16 385
Autres dettes	7 256
TOTAL	26 826

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 440 E.

MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 août 2022

CALISSEO

SIEGE SOCIAL : 20, AVENUE CHARLES DE GAULLE - 92200 NEUILLY SUR SEINE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 10 000 EUROS - RCS NANTERRE 503 418 428

**MAISON POUR TOUS
VILLE D'AVRAY**

Rapport spécial

Exercice clos le

31 août 2022

MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY

Siège Social : Place Charles de Gaulle - 92410 Ville d'Avray
Association

N° Siret : 30239491100010

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 août 2022

**MAISON POUR TOUS
VILLE D'AVRAY**

Rapport spécial

Exercice clos le

31 août 2022

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

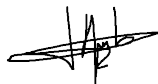
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait, à Neuilly sur Seine, le 7 février 2023,

Le commissaire aux comptes

CALISSEO



ISABELLE ARRIBE
